 <p>Groupe <b>ALAINÉ</b><sup>®</sup> ANYTHING ANYTIME ANYWHERE www.alaine.fr</p>	<p>Situations d'urgences <b>SITE DE FAY</b> <b>INCENDIE</b></p>	<p>Instruction <b>UR FY 001</b></p>	<p>Version 6</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	----------------------

## • Nature et localisation du danger

- **Véhicules en stationnement**
  - **Transports classiques**
  - **Transports matières dangereuses**
- **Véhicules en déplacement**
  - **Transports classiques**
  - **Transports matières dangereuses**
- **Moyens de levage**
  - **Classiques**
  - **Matières dangereuses**
- **Stockage des marchandises** (classiques)
- **Stockage des comburants** (palettes, cartonnages, plastiques...)
- **Contenu des bâtiments** (bureaux)
- **Salle archive**
- **Salle protégée informatique**

## • Conduite à tenir en cas d'accident

- **En interne pour les véhicules**

### Début d'incendie

6

- **ALERTER les responsables ou la Direction :**
  - J. ROY : 07 88 10 36 31
  - ou T. LEFEBVRE : 06 40 65 26 03
- La Direction ou les responsables doivent alors **prévenir :**
  - J. ROY : 07 88 10 36 31
  - A. GREJON : 06 03 44 76 38
  - L. RAMOS : 02 38 64 18 19

Afin qu'ils **coupent l'alimentation de la pompe de relevage.**
- Utiliser les moyens de lutte contre l'incendie : extincteurs véhicules, extincteurs de la société poudre ou CO2 selon type de feux, voir si possibilité d'utilisation des RIA selon le type de feu et le positionnement du véhicule et cela sans prendre de risque
- **Alerter les pompiers au n° 18 OU 112**
- **Mettre ou faire mettre un cordon de sécurité**
- Faire évacuer tous les véhicules de proximités immédiates dans un premier temps, puis écarter le rayon d'évacuation

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY INCENDIE</b>	<b>Instruction UR FY 001</b>	<b>Version 6</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------------

- **Si cela concerne des matières dangereuses (MD) faire évacuer le personnel de la zone, sécuriser la zone, face à une explosion éventuelle ou à un dégagement de fumée toxique.**
- **En cas de feu sur personne : l'empêcher de courir, étouffez les flammes ou arrosez avec de l'eau, refroidir immédiatement la brûlure à l'eau pendant 15 minutes**
- Guider ou faire guider les moyens d'intervention et de secours jusqu'au lieu du sinistre en leur précisant si il y a matières dangereuses (explosives, comburantes ou chimiques ...)

○ **En interne pour les lieux de stockage et les bureaux**

**Début d'incendie**

- Garder son sang froid
- Donner l'alerte en appuyant sur un des boutons d'alarme après avoir brisé la vitre, **ALERTER VOTRE RESPONSABLE** en donnant les informations adéquates
  - J. ROY : 07 88 10 36 31
  - A. GREJON : 06 03 44 76 38
  - L. RAMOS : 02 38 64 18 19







**Afin qu'ils coupent différentes vannes - cf tableau ci-après.**
- **Alerter les pompiers au n° 18 OU 112** en donnant les informations adéquates (par les responsables de service ou leur hiérarchie).
- Attaquer le feu avec les moyens propres à l'entreprise **(extincteurs et ou RIA)** et cela sans prendre de risques
- En cas de feu sur personne : l'empêcher de courir, étouffez les flammes ou arrosez avec de l'eau, refroidir immédiatement la brûlure à l'eau pendant 15 minutes
- Faire évacuer les personnels du bâtiment en suivant le guide d'évacuation ; le serre file d'évacuation vérifie qu'il n'y ait plus personne
- Faire regrouper les personnels au point de rassemblement (voir plan d'évacuation incendie)  
Effectuer un point de situation des personnels par service

6

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY INCENDIE</b>	<b>Instruction UR FY 001</b>	<b>Version 6</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------------

- 1 |
- Evacuer les données informatiques des serveurs s'il y a ; prise en compte de l'évacuation par une personne dûment désignée
  - Libérer la zone de quai dès déclenchement de l'alarme (=évacuer les véhicules)
  - Mettre un cordon de sécurité
  - **Si cela concerne des matières dangereuses (MD) en transit, faire évacuer le personnel de la zone (sécuriser la zone, face à une explosion éventuelle ou à un dégagement de fumée toxique)**
  - Guider ou faire guider les moyens d'intervention et de secours jusqu'au lieu du sinistre en leur précisant si il y a matières dangereuses (explosives, comburantes ou chimiques et donner la situation des personnels éventuellement restantes sur le lieu du sinistre ...)
  - Attendre l'appel de la société de surveillance suite à l'ouverture des portes de secours après un incendie ou un exercice.

 <p><b>Groupe ALAINÉ</b> ANYTHING ANYTIME ANYWHERE www.alaine.fr</p>	<p><b>Situations d'urgences</b> <b>SITE DE FAY</b> <b>INCENDIE</b></p>	<p><b>Instruction</b> <b>UR FY 001</b></p>	<p><b>Version</b> <b>6</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------	------------------------------------

ORGANES DE COUPURE	IDENTIFICATION	PERSONNES RESPONSABLES
Coupure vanne gaz en façade du local chaufferie		<p>Julien ROY Tél : 07 88 10 36 31 Alexandre GREJON Tél : 06 03 44 76 38 Loïc RAMOS Tél : 02 38 64 18 19</p>
Coupure vanne gaz dans logette GRDF (limite de propriété vers poste de garde)		<p>Julien ROY Tél : 07 88 10 36 31 Alexandre GREJON Tél : 06 03 44 76 38 Loïc RAMOS Tél : 02 38 64 18 19</p>
Coupure électricité dans TGBT principal cellule 1 (disjoncteur principal)		<p>Julien ROY Tél : 07 88 10 36 31 Alexandre GREJON Tél : 06 03 44 76 38 Loïc RAMOS Tél : 02 38 64 18 19</p>
Coupure électricité dans logette EDF en limite de propriété (angle parking personnel)		<p>Julien ROY Tél : 07 88 10 36 31 Alexandre GREJON Tél : 06 03 44 76 38 Loïc RAMOS Tél : 02 38 64 18 19</p>
Coupure alimentation pompe de relevage du bassin dans le poste de garde (disjoncteur dans le tableau électrique)		<p>Julien ROY Tél : 07 88 10 36 31 Alexandre GREJON Tél : 06 03 44 76 38 Loïc RAMOS Tél : 02 38 64 18 19</p>
Coupure alimentation eau potable en limite de propriété		<p>Julien ROY Tél : 07 88 10 36 31 Alexandre GREJON Tél : 06 03 44 76 38 Loïc RAMOS Tél : 02 38 64 18 19</p>

6

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY INCENDIE</b>	<b>Instruction UR FY 001</b>	<b>Version 6</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------------

## • Déroulement de l'intervention

- Donner l'alerte locale, action d'une équipe de 1ère intervention ou/et externes (pompiers, SAMU, police ou gendarmerie).
- Combattre le feu avec les moyens de lutte contre l'incendie de l'entreprise et cela sans prendre de risques.
- La levée de doute par le personnel doit être effectuée le plus tôt possible dès l'audition du signal sonore afin de réduire le temps d'évacuation et la prise de décision d'évacuer.
- Faire évacuer les lieux pour tous les personnels, en suivant le guide d'évacuation par service, le serre file d'évacuation vérifie que les lieux soient vides de personnel.
- Les portes et fenêtres des locaux doivent être fermées sur le passage des serres file afin de réduire un maximum la propagation de feu notamment par les fumées.
- Le personnel évacuant doit penser à utiliser la sortie de secours la plus proche de leur position pour sortir, pas forcément l'entrée principale du bâtiment, et rejoindre depuis l'extérieur le point de rassemblement.

4

Les portes dont l'ouverture est contrôlée par un badge nécessitent l'activation des boîtiers verts pour être utilisables lors de l'évacuation.



1

- Faire regrouper les personnels de l'entreprise par service au point de regroupement (voir plan d'évacuation).
- Libérer la zone de quai dès déclenchement de l'alarme (=évacuer les véhicules)
- Faire évacuer également les véhicules à proximité du lieu de l'incendie en fonction de l'intensité de celui-ci.
- Mettre un périmètre de sécurité ou faire évacuer la zone si ce sont des matières dangereuses.
- Baliser et guider ou faire guider les moyens d'intervention de l'entrée de la société au sinistre.
- Donner les sources en eau (borne incendie, point de captage, RIA ...) pouvant servir aux pompiers.
- Donner aux pompiers les informations techniques concernant les produits à risques (désignation des produits : inflammables, toxiques, explosifs, comburants...), les quantités approximatives.
- Donner la situation des personnels (manquants, blessés...)
- Aider les moyens de secours en fonction de leur demande.
- Prendre toutes les informations permettant d'établir un rapport sinistre au bénéfice des assureurs.
- Laisser les lieux intacts afin de ne pas perturber les enquêtes éventuelles ou les expertises.

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY INCENDIE</b>	<b>Instruction UR FY 001</b>	<b>Version 6</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------------

- Après autorisation de la direction ou /et du responsable sûreté effectuer la dépollution de la zone sinistrée.
- **Prévenir l'inspection des installations classées** ([courriel : ut45.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut45.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr))

## • Plan de communication

- **1/ Donner l'ALERTE appuyer sur les coups de poings d'alarme**
- **2/ Alerter votre responsable et/ou la direction**
- **3/ Alerter les **POMPIERS n° de téléphone 18 ou 112 par portable****
- **4/ Alerter l'accueil qui reçoit et oriente les pompiers avec le plan d'intervention**

## • Rôles et les responsabilités de chacun

- **Tous les personnels** de la société LDC, quelque soit le niveau de responsabilités doivent se **sentir concernés dans un soucis de sauvegarde des personnes, des biens et des bâtiments en donnant l'alerte** et en essayant **de combattre le feu** en fonction de l'importance des feux et des moyens dont ils disposent.
- Les personnels qualifiés coupent l'alimentation de la pompe de relevage, le gaz et l'électricité.
- **L'équipe de 1<sup>ère</sup> intervention** nommément désignée se doit d'intervenir au plus vite dès le déclenchement de l'alerte en utilisant les moyens de lutte contre l'incendie en dotation sur chaque site.
- Les guides et serres file d'évacuation nommément désignés doivent appliquer les consignes établies.
- Chaque **responsable de cellule ou de bureau ou d'unité de travail** doit être à même de prendre en compte la lutte contre l'incendie et cela en fonction du type et de l'importance de celui-ci, et cela dans l'attente des moyens de l'entreprise, avant l'arrivée des pompiers.
- **Le responsable de chaque service** est responsable de la formation des personnels et de la prise en compte générale des opérations lors du déclenchement d'un incendie en attendant l'intervention des pompiers. Il est aussi responsable des actions à mener pour la sauvegarde des lieux en vue des enquêtes ou expertises qui seront effectuées. Etablir et mettre de façon régulière des exercices d'évacuation des bâtiments.
- **Responsabilité de la Direction** dans **la politique de lutte contre l'incendie** au sein de l'entreprise.

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY INCENDIE</b>	<b>Instruction UR FY 001</b>	<b>Version 6</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------------

## • Rôles et responsabilités en cas d'indisponibilité du système d'extinction automatique d'incendie

- 6
- Informer immédiatement la société de maintenance ENGIE.
  - Rédaction du formulaire N100 en cas de mise hors service et de remise en service d'un système sprinkleur, à envoyer à l'assureur et à la DREAL Centre Val de Loire 3, rue du Carbone 45072 ORLEANS CEDEX 2 (courriel : [ut45.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut45.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr))
  - Le responsable du site, Monsieur Julien ROY, sera d'astreinte de nuit, en cas d'indisponibilité du système d'extinction automatique d'incendie dans une zone de stockage, et les chefs d'équipe prendront le relais dans la journée, afin d'assurer en permanence une présence de personnel jusqu'à la remise en service du système sprinkleur.

## • Description des équipements d'intervention et des systèmes de communication

- **Équipements d'intervention**
  - Extincteurs poudre de 6 kg et 9 kg portable
  - Extincteurs à eau + additif 6 et 9 litres portable
  - Extincteurs CO2 de 2kg portable
  - RIA
- **Systèmes de communication**
  - Téléphone
  - Système d'alarme incendie


## • Impacts QSE

- **Impact sur l'EAU :**
  - **Origine : par l'intermédiaire des eaux de traitement lors de la** lutte contre l'incendie avec les moyens d'extinction (poudre, additif...), les hydrocarbures, les ingrédients, les composants divers liquides ou solides atteints ou non atteints par les effets de l'incendie.
  - Les non maîtrises : débordement des fossés de rétention, débordement des collecteurs, mélange de produits dangereux aux eaux d'écoulement, incapacité de blocage de tout type de produits dangereux

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY INCENDIE</b>	<b>Instruction UR FY 001</b>	<b>Version 6</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------------

- Moyens de maîtrise : séparateur hydrocarbure, bassin de rétention, collecte des eaux collectives locales (pompe de relevage).
  - **Impact sur l'AIR**
    - Origine : combustions de tous les types de produits solides ou liquides
    - Aucuns moyens de maîtrise
  - **Impact sur le SOL**
    - Origine : écoulement de différents produits incendiés, liés aux moyens d'extinction incendie, en ayant un impact sur le sol
    - Moyens de maîtrise : sol à base d'enrobé ou de béton avec des voies d'écoulement, bassin de rétention et séparateur hydrocarbure.
    - Les non maîtrises : sols endommagés du fait des hautes températures des feux altérant leur capacité d'imperméabilité
  - **Impact sur les SOUS-SOL**
    - Origine : suite à l'incendie, les infiltrations suite à la pollution des sols (voir ci-contre)
    - Moyens de maîtrise : dépendant des moyens de maîtrise impliqués dans la sauvegarde des sols (voir ci-contre)
  - **DECHETS**
    - Origine : Déchets post-incendie, déchets liquides ou solides
    - Moyens de maîtrise : le tri des déchets
- **Remise en état après accident**
  - Nettoyage de la zone polluée consécutive à un incendie après autorisation donnée par la Direction (et cela après expertise ou enquête si nécessaire)
  - Remettre en condition les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, évacuateurs de fumées), réarmer la pompe de relevage, ouvrir la vanne de gaz et remettre l'électricité.
  - Effectuer l'analyse de l'efficacité de la diffusion d'alerte, d'évacuation et des communications avec les moyens de secours
  - Etablir l'arbre des faits du sinistre
  - Etablir les rapports d'accident ou de sinistre
  - Mettre en place des actions d'amélioration selon les résultats de l'étude des faits et éventuellement des résultats des analyses des experts.



	<b>Situations d'urgences</b> <b>SITE DE FAY</b> <b>INCENDIE</b>	<b>Instruction</b> <b>UR FY 001</b>	<b>Version</b> <b>6</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------	----------------------------

## CONSIGNES PARTICULIERES FONCTIONNEMENT DE LA POMPE DE RELEVAGE DES EAUX PLUVIALES EN CAS D'INCENDIE

Le 16/10/2018

### **Mise en œuvre de la rétention des eaux d'incendie :**

Les eaux d'extinction d'un incendie sont susceptibles d'être polluées par les produits présents et les produits de décomposition.

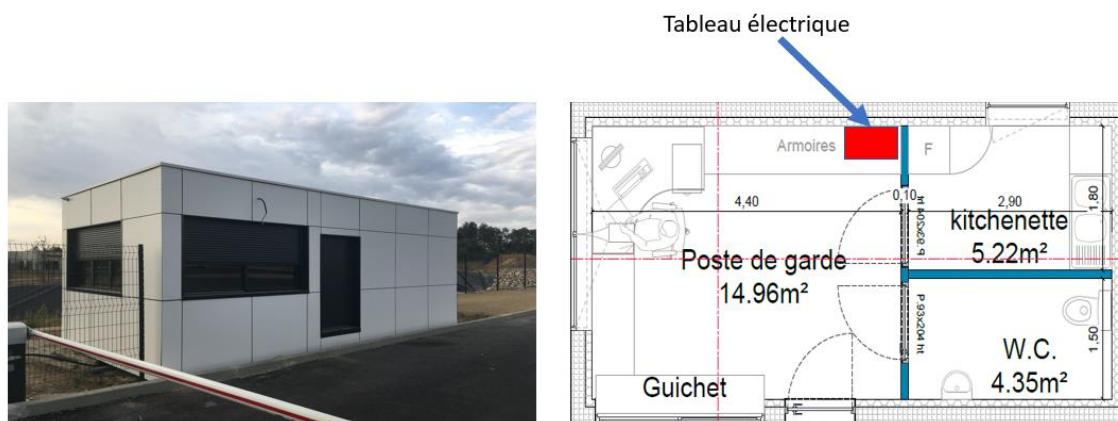
Il y a lieu de s'assurer de leur compatibilité avec le milieu naturel avant de décider d'un éventuel rejet ou de la nécessité d'un traitement spécifique.

Sur le site, la rétention des eaux d'incendie est assurée par l'arrêt du rejet des eaux pluviales en aval du bassin de rétention vers l'entrée poids lourds. L'obturation est effectuée par la mise en arrêt automatique de la pompe de relevage dans les cas suivants :

- **Déclenchement de la détection incendie**
- **Déclenchement de l'alarme feu sprinklage**

Après acquittement des alarmes et réarmement du système de sécurité incendie, la pompe de relevage se **remet en fonctionnement de manière automatique.**

**En conséquence,** en cas de feu avéré ou de rejets accidentels d'effluents dans le bassin, il y aura lieu de baisser le disjoncteur de la pompe de relevage situé dans le poste de garde avant acquittement des alarmes et réarmement du système pour permettre l'analyse et le traitement éventuel des effluents.

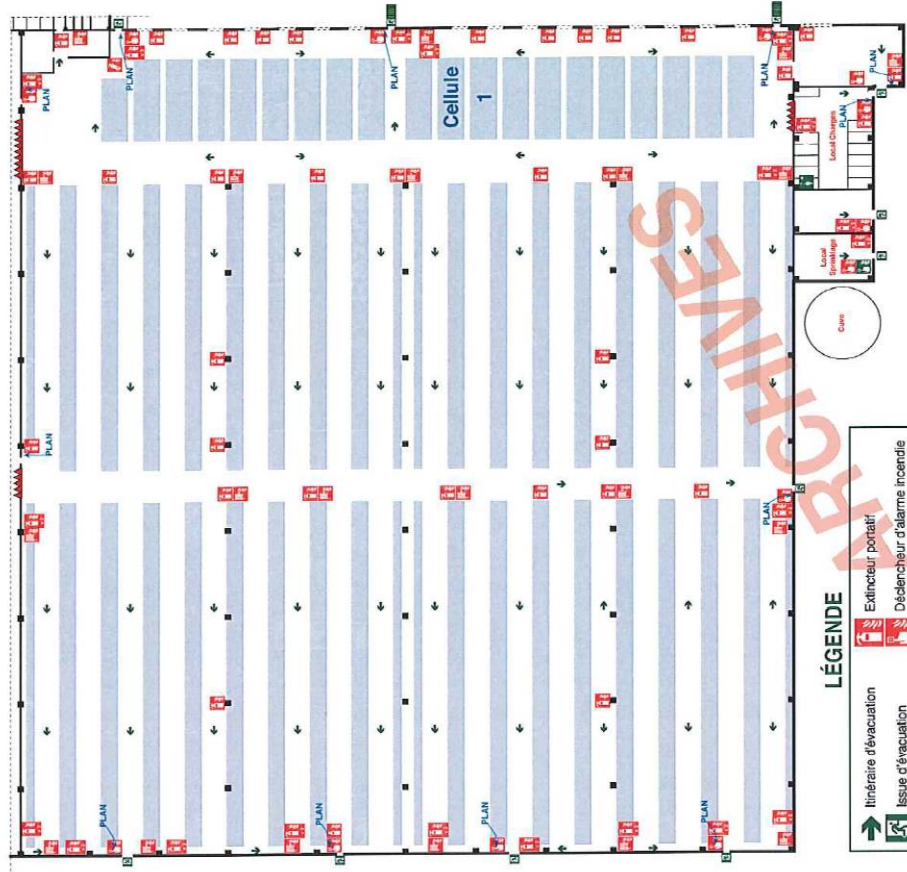


*Poste de garde et position du tableau électrique*

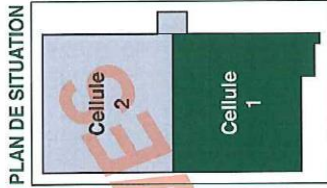


# PLAN D'ÉVACUATION

**ALAINÉ**
  
 PARC D'ACTIVITÉ DES LOGES
   
 45450 FAY-AUX-LOGES



**Rez-de-Chaussée**



**INCENDIE** Sapeurs-Pompiers 18 ou 112

En cas d'incendie, appelez ou faites appeler les sapeurs-pompiers.

Gardez votre calme et prévenez le responsable de l'établissement.

Attaquez le foyer au moyen des extincteurs ou ascenseurs ou monte-charges.

Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.

Déclenchez l'alarme sonore en actionnant le boîtier.

N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charges.

**ÉVACUATION**

A l'audition du signal d'évacuation dirigez-vous vers les sorties de secours sans précipitation.

Suivez les instructions données par le guide d'évacuation.

Si vous êtes bloqué dans la fumée, baissez-vous. L'air frais est près du sol.

Si vous le pouvez, aidez les personnes à mobilité réduite à évacuer, ou procédez à leur mise en sécurité dans l'espace d'attente sécurisé le plus proche.

**Point de Rassemblement**

**PRÉVENTION**

Il est formellement interdit de fumer.

Conservez libres les voies d'accès à l'entreprise, les issues de secours, les dégagements (couloirs, sorties...) et les moyens de lutte contre l'incendie.

**Responsables d'évacuation :**

Flashez et écoutez

**LÉGENDE**

- Itinéraire d'évacuation
- Issue d'évacuation
- Ouverture d'urgence porte
- Extincteur portatif
- Déclencheur d'alarme incendie
- Robinet d'incendie armé


  
 VOUS SÉCURISER EN CAS D'INCENDIE
   
 04.72.47.20.20
   
 18-60-153-5544355-A3-01
   
 Juin 2016

CONFORME EN NF X08-070



# CONSIGNES D'URGENCE



Fumée anormale  
 Odeur de brûlé  
**Prévenez le**  
**18 ou 112**  
*(préciser le lieu exact)*



**18**  
**Ou**  
**112**

À l'audition du  
 signal d'évacuation  
 ou sur ordre d'un  
 responsable.



**Ou**  
 Brisez la glace du  
 boîtier d'alarme le plus  
 proche.



SAPEURS  
 POMPIERS  
 } **18**

Dirigez vous vers  
 l'issue  
 d'évacuation, ne  
 revenez pas en  
 arrière.



Attaquez le feu avec  
 l'extincteur approprié  
 le plus proche.



POLICE  
 } **17**  
 GENDARMERIE  
 } **17**

Suivez les  
 indications du  
 guide d'évacuation.



En cas de fumée,  
 baissez vous : l'air frais  
 est près du sol.



AMBULANCE  
 }

N'utilisez pas les  
 ascenseurs.



SAMU  
 } **15**  
 HÔPITAL  
 }

## SAUVETEURS SECOURISTES

Alexandre GREJON	
Mehdi BOURAOUI	
Sébastien PAVARD	
Julien ROY	

## UTILISATION EXTINCTEURS

Loïc RAMOS	William TAMBOURA
Mehdi BOURAOUI	Sébastien PAVARD
Alexandre GREJON	Paul PRUDHOMME
Julien ROY	Mickaël GROUARD

## TITULAIRES : ÉVACUATION

GUIDES	Alexandre GREJON Loïc RAMOS
SERRE FILE	Julien ROY

## ÉQUIPIERS PREMIÈRE INTERVENTION

Alexandre GREJON	

## CONSIGNES PERMANENTES

- Reconnaissez l'emplacement des escaliers et des moyens de sécurité (extincteurs, boîtiers d'alarme).
- Participez aux exercices de formation sécurité.
- Respectez les dispositifs de sécurité.



## POINT DE RASSEMBLEMENT



Face aux bureaux : Accueil

Mis à jour le :  
 21/03/2022